

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

SOLUTIONS INFORMATIQUES ET TECHNOLOGIQUES SITEC : VERS LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE DE LA CORSE



Semaine du 04 au 10 septembre 2020 | www.journaldelacorse.com/sica

R 27997 - N° 11227 - F.2.20 €
3 782799 702200 2200

Contact

Delia Sepulcre-Nativi :
La comédie dans
le sang

Politique

Fusion de communes :
l'union ne se décrète
pas

PORTES OUVERTES DU 11 AU 14 SEPTEMBRE*

LA VIE EST PLUS BELLE EN COULEURS



REPRISE

+2000€⁽¹⁾



NOUVELLE CITROËN C3

AVEC 97 COMBINAISONS DE PERSONNALISATION**

best of Citroën = le meilleur de Citroën

(1) 2000 € TTC pour l'achat d'une nouvelle Citroën C3 neuve, composés d'une remise applicable sur le tarif Citroën conseillé au 01/09/20 et d'une aide reprise Citroën de 1000 €, sous condition de reprise et ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule. cette valeur est calculée en fonction du cours de l'Argus®, selon les conditions générales de l'Argus® disponibles sur largus.fr, déduction faite d'un abattement de 15% pour frais et charges professionnels et des éventuels frais de remise en état standard. offre réservée aux particuliers, non cumulable, valable jusqu'au 31/10/20 dans le réseau Citroën participant. *selon autorisation préfectorale. **équipements de série, en option ou non disponibles selon les versions.

INSPIRED
BY YOU

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE NOUVELLE CITROËN C3 : WLTP DE 4,4 À 6,1 L/100 KM ET DE 116 À 138 G/KM.



AUTOMOBILES CITROËN - RCS PARIS 642 005 199

LOCATION DE BUREAUX ET LOCAUX COMMERCIAUX ESPACE ELENA

Zone Industrielle Baléone
Lieu-dit Panchetta
20 167 SARROLA-CARCOPINO



L'ESPACE ELENA propose à la location des locaux à usage commercial ou activités de services avec la possibilité de louer le tout ou divisible par cellules (minimum 74 m² au sol).

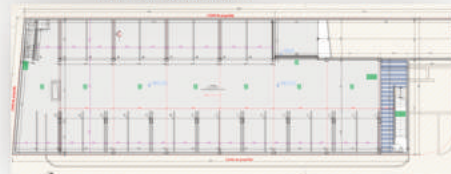
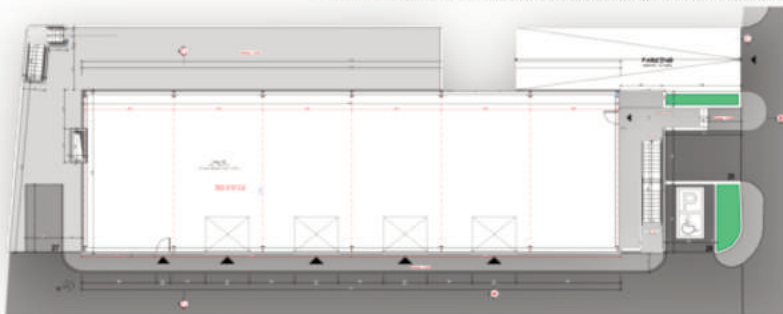
Local BRUT, sol béton lisse en RDC, hors d'eau, hors d'air, fluides en attente et parties communes réalisées avec en sous-sol un parking sécurisé de 24 places, ainsi qu'une zone de parking clients en extérieur.



PLAN Parking Souterrain

Simple d'accès et au cœur de la Zone d'activités de BALEONE au lieu-dit « Panchetta », ce bâtiment d'une surface au sol de 441 m² avec une hauteur libre de 6,5 m, laisse également l'opportunité d'aménager un étage.

PLAN Rez-de-Chaussée, avec possibilité d'aménager un étage supplémentaire.



L'ESPACE ELENA

au cœur de la Zone d'activités de BALEONE
au lieu-dit « Panchetta », sur la commune de SARROLA-CARCOPINO.

Pour toutes informations complémentaires :
nous contacter au **(+33) 495 211 800.**



CENTURY 21 Actif Immobilier
28 cours Napoléon - BP 181
20000 AJACCIO

Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivesi Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : D921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

LA GUERRE DES MASQUES AURA-T-ELLE LIEU ?

Les Corses allaient-ils participer à la guerre des masques en embouchant les trompettes de la rébellion ? Il ne semble pas, pour l'instant, qu'ils aient tendance à s'incliner sous les lois éditées par l'exécutif qui suit les conseils du ministère de la santé lequel agite un pessimisme à tout crin donnant au nombre des morts le ton qu'il faut pour que les vivants suivent à la lettre les mots d'ordre lancés par l'Elysée ou Matignon afin que le citoyen se mette au garde-à-vous pour que le port du masque soit obligatoire et rien d'autre. Certes, on entend, de ci de là quelques protestations divinement orchestrées par les chefs de parti et mises sur les hauts-parleurs des médias afin que nul n'en ignore. Tout est donc organisé pour que les scientifiques aient le dernier mot et s'en servent à leur bon escient. Afin que le peuple apprenne à vivre sous le masque et à ne pas s'en séparer quelques que soient ses intentions révolutionnaires qui pour l'instant ne sont pas de nature à semer l'inquiétude. On remarquera néanmoins que l'invasion des virus et les moyens de s'en débarrasser auront, enrichi la langue française de nouveaux phonèmes dont les linguistes se serviront plus tard pour mettre en relief tout ce que les virus ont servi d'inquiétude avant de disparaître en laissant leur pandémie au vestiaire.

Agenda/Brèves 4

Dossier 6

SITEC : un outil informatique pérenne au service de la Corse

Politique 10

Fusion de communes : l'union ne se décrète pas

Société 12

Espèces en danger

Contact 22

Delia Sepulcre-Nativi : La comédie dans le sang

Lingua Corsa 24

Quartu festivala « Dissidance » in Aiacciu : Ballu mudernu è viaghju artisticu

Humeur 25

Sport 26

Tennis Championnats de Corse : 8e titre pour Alice Battesti

LE REGARD DE Delambre

+ 008



Rentrée scolaire

Hier, jeudi 3, c'était la rentrée scolaire pour tous les élèves de corse, collégiens et lycéens. Après près de six mois d'interruption des cours pour la majorité des élèves. Une rentrée étrange et anxiogène sous le signe de la Covid-19. Retour des élèves en présentielle donc avec quelques complications notamment liées



à la tenue des mesures barrières et surtout la distanciation, pas toujours évidente avec des classes de 20-30 élèves. La rectrice rassurante et assure que le port du masque est une solution de prévention individuelle efficace. Si un ou plusieurs élèves sont contaminés, l'ARS et le rectorat ont établi un protocole de gestion des cas Covid qui repose sur des tests, traçages et mise à l'abri. Les enseignants et les parents d'élèves restent toutefois inquiets. Certains se demandent si les établissements ne devront pas fermer si un cas positif s'avérait. Comment faire pour que les enfants respectent les distanciations sociales ? Même si le virus n'est censé n'être que très peu transmissible entre enfants, qu'en est-il du personnel d'établissement ? Cette rentrée avec un grand nombre d'inconnues et toujours beaucoup de questions en suspens. Dans ces temps compliqués, remercions l'ensemble des personnels pour leur détermination et leur bienveillance envers nos enfants et souhaitons-leur une bonne rentrée.

Tempête sur l'Ouest la Corse !

De violents orages sont tombés durant la nuit du 29 au 30 août dernier sur la Corse. Après 76 jours sans précipitations, il est



tombé en quelques heures, l'équivalent de deux mois de pluies. Tout a commencé vers minuit par un très fort épisode orageux avec pluies abondantes, rafales de vent à 132 km/h surtout dans la région ajaccienne. Peu de dégâts toutefois même si les sapeurs-pompiers du SIS2A ont dû intervenir pour porter secours à deux personnes à bord d'un voilier. La masse orageuse est ensuite montée en direction du Nord-Ouest où elle a touché les côtes de la Balagna... Des orages ont, dans l'ensemble, éclaté un peu partout dans l'île.

Ajaccio : un employé d'une médiathèque testé positif au Covid-19

Le 25 août dernier, un agent municipal qui intervient dans les médiathèques de la Cité Impériale (Jardins de l'Empereur, Cannes et Sampiero) a été testé positif au Covid-19. Il a été placé en quatorzaine. Dans le même temps,



les employés de toutes les structures ont dû être testés mais tous ont été négatifs. Les médiathèques ont été fermées jusqu'au 31 août dernier. Selon les préconisations de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), les locaux ont été désinfectés...

Naissance du Rotary Club Ajaccio Sud Corse

Depuis le 22 août dernier, le célèbre Rotary compte un club de plus le Rotary Club Ajaccio Sud Corse officialisé dans les salons napoléoniens de l'Hôtel de Ville. En présence d'Hervé



Putzoli, président de la structure, et de Philippe Raffin, gouverneur du district 1730 qui regroupe les Alpes-Maritimes, le Var, Monaco et la Corse), Laurent Marcangeli, maire d'Ajaccio a présidé la séance. Cette création nouvelle s'inscrit dans la volonté du Rotary de développer des idées modernes.

Disparition de Pierre Bessière

Figure de la Cité Impériale, Pierre Bessière s'est éteint le 18 août dernier à l'âge de 89 ans. Résistant, engagé à gauche depuis toujours, il était président d'honneur de Corse Social Démocrate. Mais pour plusieurs générations d'élèves, c'est le Principal et le professeur d'anglais qui est retenu. Une carrière très importante au sein de l'Education Nationale. Pierre Bessière a reçu l'hommage de la classe politique insulaire notamment Simon Renucci, ancien maire d'Ajaccio, saluant « un honnête homme défenseur des valeurs républicaines... »



Covid-19 : la Corse-du-Sud passe à l'orange

Depuis le 27 août dernier, la Corse-du-Sud a été placée en zone orange alors que 19 nouveaux départements sont classés, eux, en zone rouge. Depuis le 1er juillet, 252 personnes ont été contrôlées positives. Même si les responsables de l'ARS ne veulent pas être alarmants, le tourisme avec l'accroissement de la population durant la période estivale et surtout les gestes barrières pas toujours respectés, la prudence est de mise afin d'éviter une deuxième vague de pandémie dans les prochaines semaines dans l'île. Dans le viseur, la jeunesse insulaire qui pratique les rassemblements notamment sur la Rive-Sud où deux clusters ont été relevés.



Match nul pour le SCB

Après son succès probant au Red Star (3-5) lors de la 1ère journée, le Sporting se déplaçait ce lundi à Bastia-Borgo pour le derby. Un match qui s'est soldé par un nul (0-0). Une centaine de Turchini



ont assisté à la rencontre en dehors du stade (seuls les abonnés du FCBB étant autorisés en tribunes). Un autre match se jouait ce jeudi contre Boulogne à Furiani à l'occasion de la 3e journée de National. Un changement notable,

la limite de supporters a été élevée à 6 500 au lieu de 5 000 initialement prévu.

Campagne don du sang

L'appel de l'Etablissement français du sang. En ce moment, les stocks de sang pour sont au plus bas en Corse : 8 jours seulement de provisionnés. Soit deux fois moins que ce qui est nécessaire. La crainte d'une contamination à la Covid 19 sans doute bien que le geste soit risqué. Plusieurs collectes sont organisées cette semaine à Bastia et Ajaccio. Une simple piqûre et une heure de son temps, pour sauver des vies. C'est le message que martèle depuis des années l'établissement français du sang. L'établissement français du sang appelle aux dons régulièrement. Cette année, à la sortie de l'été, la situation en Corse est très préoccupante : les stocks de sang sont au plus bas.

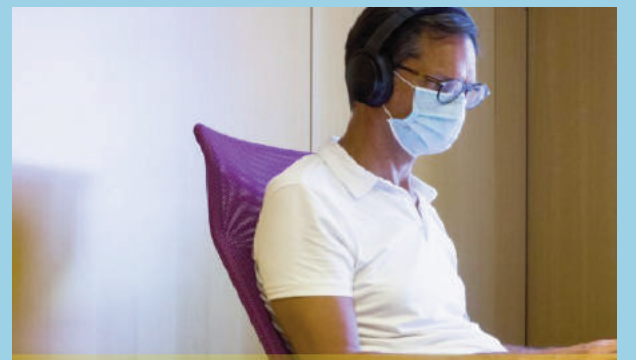
Durant la période estivale, sur l'île, les dons auraient baissé de moitié. Le personnel médical imagine que les craintes autour de la situation sanitaire y sont pour quelque chose, sans certitudes. Alors pour ne pas avoir à affronter de pénuries, l'établissement français du sang organise des collectes, tout le début de la semaine à l'hôpital d'Ajaccio et place saint Nicolas à



Bastia. Covid oblige, il faudra prendre rendez-vous sur le site resa-don.fr.

Port du masque obligatoire en entreprise

Depuis le 1er septembre, le port du masque est devenu obligatoire dans toutes les entreprises, plus précisément dans les espaces clos et collectifs. Une mesure qui entrera en vigueur demain mais qui semble déjà bien acceptée. Cette obligation fait suite au protocole sanitaire du ministère du travail imposant à tous les employés de tenir la réglementation. Quelques exceptions sont toutefois tolérées. Cela ne signifie pas que les salariés peuvent s'abstenir de porter le masque toute la journée : le protocole les autorise à le retirer « *certaines moments de la journée* », pour pouvoir parfois « *souffler* ». Les dérogations dépendent de la circulation du virus dans le département concerné. Ainsi, dans les zones rouges, il est possible de déroger au port permanent du masque dans les locaux « *bénéficiant d'une ventilation mécanique et garantissant aux personnes un espace de 4 mètres carrés (par exemple, moins de 25 personnes pour un espace de 100 mètres carrés)* », selon le protocole du ministère du travail. La consigne est un peu plus souple dans les zones orange, où il est possible de ne pas porter de façon permanente le masque dans les « *locaux de grand volume et disposant d'une extraction d'air haute qualité* ». Dans les zones vertes, le protocole préconise dans ce cas la mise en oeuvre d'une « *politique de prévention* » avec notamment la définition d'un référent Covid-19 et d'une procédure de gestion rapide des personnes symptomatiques. Des dérogations pour les travailleurs isolés, à l'air libre sont mise en place où le port du masque reste nécessaire « *nécessaire en cas de regroupement ou d'incapacité de respecter la distance d'un mètre* ». Les travailleurs en atelier ont également le droit de retirer leur masque à condition que l'espace soit bien ventilé.



SITEC : un outil informatique pérenne au service de la Corse

Seule structure d'hébergement informatique de Corse, la SITEC abrite plus de 400 clients publics et privés parmi lesquels les principaux acteurs économiques et institutionnels de l'île. Trente-cinq salariés sont répartis sur les deux sites de Bastia et Ajaccio composés de bureaux et de Datacenters interconnectés sur une superficie de 400m². Une Société d'Economie Mixte (SEM) pérenne appelée, dans le temps, à se développer encore plus...



systèmes de tri-bagage des aéroports de Corse...). Au-delà de ses compétences, la SITEC a également une mission au service de l'intérêt général, construite autour d'une offre de services numériques et informatiques sans cesse renouvelée. L'action est ainsi inscrite dans la perspective des politiques publiques locales, dans leurs déclinaisons opérationnelles, et dans l'accompagnement de la transformation numérique du territoire. Elle dispose, grâce à ses deux sites d'Ajaccio et Bastia des seuls Datacenters de Corse, construits et managés selon les plus hautes exigences en termes de sécurité et de disponibilité de service. Une structure qui emploie trente-cinq salariés (dix personnes devraient être recrutées dans les dix-huit prochains mois...) et s'étale sur 400m².

Deux certifications obtenues en 2020

L'année 2020 est à marquer d'une pierre blanche pour la SITEC qui poursuit son développement. Elle déploie, en effet, aujourd'hui auprès de plus de 400 clients en Corse et hors de Corse, sa stratégie de diversification et d'excellence et a obtenu dans cette perspective, deux certifications uniques sur le territoire insulaire :

« ISO 27001 » pour la qualité de son système de management de la sécurité de l'information. Il s'agit d'un premier pas vers la certification HDS, norme qui sanctionne le haut niveau d'exigence des politiques et procédures en matière de sécurité des infrastructures et des systèmes hébergés. Cette certification fait rentrer la SITEC dans le cercle très restreint des quelque 223 opérateurs certifiés ISO 27001 en France¹. Une reconnaissance internationale qui tend à renforcer la position

En 1986, une première structure à vocation informatique voit le jour sous la forme d'un syndicat mixte: le Certi, qui très rapidement se mue en une société d'économie mixte (SEM) : la Société Informatique Technologique Corse (SITEC). Depuis plus de trente ans, la structure a considérablement évolué. Elle est aujourd'hui spécialisée dans les services informatiques à destination des principaux acteurs économiques et institutionnels de Corse. On retrouve, ainsi, parmi les actionnaires, la Collectivité de Corse (55% des parts), la Corsica Linea (20%), la SA Indè noi (10%), la Ville d'Ajaccio (5%), la compagnie Air Corsica (5%), la Cadec (2%), l'hôpital de Castellucci (2%), l'hôpital de Bonifacio (0,5%) et l'hôpital de Tattone (0,5%).

Quatre métiers stratégiques

L'expérience acquise durant ces trois décennies

et les compétences développées lui permettent, aujourd'hui, de déployer ses compétences autour de quatre métiers stratégiques :

- Hébergement d'infrastructures informatiques et de systèmes d'information (compagnies de transports de la Corse, GIRTEC, Collectivité De Corse).
- Services aux collectivités (Ressources Humaines notamment)
- Infogérance et assistance (gestion financière et RH) auprès de 300 collectivités publiques locales et organismes parapublics.
- Recherche et Développement de solutions applicatives, réseaux et objets connectés (Smart Paese en partenariat avec EDF et l'Università di Corsica, Smart parking).
- Conception et mise en œuvre de systèmes d'automatisme et de supervision en informatique industrielle (Centrales EDF de Lucciana et du Vazzuu, barrage du Rizzanese,



de la structure, partenaire privilégié auprès des DSI (Directions de Systèmes d'Informations) du territoire, dans l'accompagnement de leurs projets informatiques. - « Hébergeur de Données de Santé » pour le niveau de sécurité de ses datacenters et la disponibilité garantie des services numériques à destination des acteurs de la santé.

Cette double certification, délivrée pour 3 ans par le Bureau Veritas est un gage de qualité de service et d'amélioration continue de la politique mise en place par la SITEC qui peut, désormais offrir à l'ensemble de ses clients un niveau de service inédit. En même temps, elle permet à tous les acteurs publics et privés concernés par le domaine sanitaire (structures hospitalières, cliniques, laboratoires médicaux, mutuelles, professionnels d'imagerie, libéraux...) d'héberger les données de leurs patients selon les standards les plus exigeants.

Deux certifications qui s'inscrivent, aujourd'hui, dans une stratégie de diversification. Avec pour objectif de stocker en Corse toutes les données, notamment celles relatives à la santé. La Corse dispose, ainsi, d'un acteur de proximité reconnu pour son engagement et son haut niveau d'expertise.

Redéployer le système de santé

Le périmètre des certifications obtenues par la SITEC pour l'hébergement de données de santé se décline ainsi :

- Hébergeur d'infrastructure : pour le niveau de sécurité de ses datacenters
- Mise à disposition et maintien en conditions opérationnelles du site physique permettant d'héberger l'infrastructure matérielle du système d'information utilisé pour le traitement des données de santé.
- Mise à disposition et maintien en conditions opérationnelles de l'infrastructure matérielle du système d'information utilisé pour le traitement des données de santé.
- Hébergeur info-géreur : pour la sécurité et la fiabilité des services informatiques.
- Mise à disposition et maintien en conditions opérationnelles de la plateforme d'hébergement d'applications du système d'information.
- Mise à disposition et maintien en conditions opérationnelles de l'infrastructure virtuelle du système d'information utilisé pour le traitement des données de santé.
- Sauvegarde des données de santé.

L'évolution de la société, du monde numérique et bien sûr la crise sanitaire de ces derniers

mois révèlent l'importance de la protection des données et le rôle central que sont appelés à jouer les outils informatiques. En Corse, il s'agira tout particulièrement et à court terme d'améliorer et de redéployer le système de santé, notamment contraint par les problématiques de l'insularité, de la disparité des territoires et de la structure de la population.

La qualité des certifications obtenues par la SITEC, la qualification de ses équipes et la performance de ses installations d'hébergement lui permettront à l'avenir de participer activement à la mise en œuvre d'une offre de santé de qualité sur notre territoire.

Enfin, la SITEC est dorénavant en mesure d'apporter un concours actif et précieux à la Collectivité de Corse visant à tendre à la souveraineté numérique, par la constitution d'un Pôle d'hébergement des données de la Corse. Ce sera l'enjeu à court et moyen terme. En parvenant, pourquoi pas, et malgré sa proximité avec le tissu insulaire, étendre son champ d'action...

• Ph.P.

Nicolas Andrei, directeur général délégué

« Nos axes structurants vont nous permettre d'évoluer très rapidement et de consolider notre positionnement »

Créée en 1986, la SITEC est une structure aujourd'hui composée d'une présidente, Rosa Prosperi et d'un Conseil d'Administration représentant les collectivités publiques et les actionnaires privés. Depuis trois ans et pour cette nouvelle mandature, une co-direction a été choisie. Ainsi, le binôme se compose de Philippe Guiseppi, directeur général chargé des ressources humaines et finances et Nicolas Andrei, directeur général délégué, plus axé sur la technique, la stratégie et la représentation... Il évoque l'évolution et les perspectives de la Société.



Comment la SITEC a-t-elle évolué depuis ses débuts ?

La SITEC créée en 1986L'appellation SITEC (Société Informatique de Télématique Corse) est quelque peu obsolète aujourd'hui puisque la télématique est une notion qui n'existe plus, les statuts sont d'ailleurs en cours de réécriture. Peu à peu, la SITEC est devenue un centre d'hébergement informatique qui a développé des services autour de cette fonction. À cela s'ajoute l'informatique industrielle. Nos thématiques de travail se déclinent en quatre axes : l'hébergement avec deux centres de données, les services aux collectivités (hébergement, accompagnement, assistance), le développement (projet avec l'Université de Corse et EDF Corse) et l'informatique industrielle (programmation, mise en place d'automates dans les usines, maintien opérationnel).

Quels types d'acteurs hébergez-vous ?

Ils sont privés et publics. Nous avons des clients actionnaires comme la Corsica Linea qui atout son système de réservation et une grande partie de son système d'information chez nous. Nous avons également d'autres acteurs comme les Chemins de Fer de la Corse mais aussi des Collectivités telles que la CdC ou de nombreuses communes. Nous considérons, dans ce cas que nous avons une véritable mission de service public. Nous travaillons également avec de nombreuses PME locales.

Vous considérez-vous comme un hébergeur de proximité ou ciblez-vous d'autres hébergements au-delà de l'île ?

De par sa nature, son emplacement et son histoire, la SITEC reste un hébergeur de proximité. Nous faisons de l'hébergement par l'intermédiaire de Cloud privé, sur mesure le plus souvent. Il y a ensuite les prestations supplémentaires d'accompagnement et d'intégration qui viennent s'ajouter. On est une structure à taille humaine qui accompagne au plus près ses clients, c'est en ce sens un véritable service de proximité dans le domaine du numérique.

Quelle stratégie de développement à plus ou moins long terme ?

Nous allons poursuivre autour de nos axes majeurs. Sachant, par ailleurs, que le numérique est en évolution permanente. Il faudra s'adapter et même être très proactif pour avoir un coup d'avance. Aujourd'hui par exemple, l'informatique industrielle est un secteur très porteur en Corse notamment de par les grands chantiers auxquels nous allons participer auprès des grands groupes (enfouissement des cuves de gaz à Ajaccio, centrale de Lucciana, maintenance de la centrale du Vazzino...). Nous devons être en capacité d'adresser ces marchés. Par ailleurs, la recherche développement est un atout majeur qui permettra de trouver des axes structurants pour la SITEC et pour la Corse et cela va se poursuivre dans le temps. Nos travaux dans le domaine des objets connectés (IoT) seront très bientôt applicables à l'Informatique Industrielle. Le service de proximité d'hébergement de Cloud va encore grossir avec une partie importante du marché à venir. Il faudra être prêt technologiquement pour répondre aux demandes qui vont arriver. La SITEC s'est structurée aussi afin d'être prête à attaquer ces marchés et à grandir encore. Pour cela, nous avons récemment obtenu deux certifications internationales (sécurité des systèmes d'information et hébergement données de santé) qui vont nous permettre de nous positionner comme la plateforme territoriale d'hébergement des données de santé de la Corse. Ce sont des axes structurants qui vont permettre à la SITEC d'évoluer très rapidement et de consolider son positionnement.

• Interview réalisée par Ph.P.

Rosa Prospero, présidente du Conseil d'Administration

« La SITEC est un outil incontournable pour l'avenir de la Corse »

Que représente la SITEC au niveau politique ?

La SITEC est contrôlée très majoritairement par la Collectivité de Corse mais elle a une vie propre en tant qu'entreprise. Elle ne perçoit aucune subvention, c'est une société qui vit uniquement des contrats réalisés avec ses clients. La plus-value que j'ai souhaité lui donner en tant qu'élue à l'occasion de cette mandature consiste à développer un véritable outil numérique. Nous savons que le monde de demain sera très largement tourné vers l'intelligence artificielle et toute la sphère numérique. Il suffit de mesurer aujourd'hui toute l'importance que revêt le télétravail.

Quelles sont les perspectives ?

Grâce à l'outil numérique, on peut travailler depuis la Corse en direction du monde entier sans pour autant avoir besoin de s'expatrier. C'est de surcroît une activité qui dispose d'une très forte valeur ajoutée. Dès mon arrivée, on s'est attaché à sécuriser la société. Aujourd'hui, nous avons mis en place un volet développement qui tend à trouver pour la Corse une souveraineté numérique.

Comment comptez-vous y parvenir ?

Il s'agit, dans un premier temps, d'être un pôle d'hébergement numérique de la Corse afin qu'elle abrite toutes les données économiques, statistiques, sanitaires, pourquoi pas à terme patrimoniales, culturelles ou météorologiques. Ainsi, et au lieu d'être dépendant des grandes structures multinationales qui hébergent dans leur cloud sans savoir véritablement ce qu'il advient de nos données, nous avons l'ambition d'héberger nous-mêmes nos propres données, c'est notre stratégie première et nous en avons les moyens structurels, humains et techniques. L'obtention, dans cette perspective, d'une certification très pointue, rare en France et même en Europe en matière d'hébergement des données de santé, constitue un réel atout et une reconnaissance de notre travail. Nous allons pouvoir, à terme, héberger pourquoi pas les données des hôpitaux, médecins, mutuelles, etc...

La SITEC est-elle un outil important pour le développement de la Corse ?

Tout à fait. Posséder ces données est déjà important pour la sécurité. Il en est de même pour le développement de l'île. Ce n'est qu'une première étape. Aujourd'hui, on a fait la démonstration que l'on pouvait devenir pôle d'hébergement des données de santé. Avec la multiplication de la fibre et du réseau nous allons pouvoir intervenir dans bien d'autres domaines. La SITEC intervient déjà dans la plupart des grandes infrastructures de Corse (barrages, centrales EDF...). Nous sommes, certes, une entreprise dédiée au secteur du numérique mais nous sommes aussi un opérateur public. En ce sens,



la SITEC peut intervenir dans la volonté de la Collectivité, de tendre vers la souveraineté numérique. Conformément à son statut de SEM, elle doit dorénavant être plus investie dans le développement économique de la Corse. C'est en tout cas ma volonté en tant que présidente...

• Interview réalisée par Ph.P.

Fusion de communes : l'union ne se décrète pas

La fusion, tout comme le mariage, ne peut uniquement résulter d'un arrangement et d'une dot. Elle doit être le produit, comme c'est le cas entre Barbaggio et Patrimonio, d'un contexte favorable et d'un projet partagé soit identifiés et exploités, soit imaginés et construits.



Patrimonio



Barbaggio

Barbaggio et Patrimonio ne feront probablement plus qu'une dans les prochains mois. Ces deux communes de la Conca d'Oro constitueront alors, selon les données démographiques de l'INSEE, une commune nouvelle de plus de 1000 habitants. De nombreux voyants sont au vert ! La perspective de réunir les deux communes est dans l'air depuis plusieurs années. Les maires Etienne Marchetti (Barbaggio) et José Poggioli (Patrimonio) qui été réélus sans opposition en mars dernier, ont mené campagne sans faire mystère de leur volonté de fusionner. Les conseils municipaux sont d'accord sur le principe et disposés à aller de l'avant. Les territoires communaux sont imbriqués. Les terroirs représentent une grande partie de l'aire géographique de production des vins de l'AOC Patrimonio. D'importants équipements collectifs (école, réseau de distribution d'eau) sont d'ores et déjà partagés.

L'État encourage les regroupements de communes en bonifiant des dotations. Elus et acteurs économiques des deux communes, refusant de succomber aux sirènes du tout tourisme, du lotissement et du mitage, agissent pour préserver les terrains agricoles et le littoral de la spéculation immobilière. Enfin, des dynamiques existantes de bonne gouvernance sont elles aussi de nature à créer les conditions d'un mariage heureux. D'une part, ne pas s'accrocher au pouvoir fait partie de l'ADN politique de José Poggioli : entre 2014 et 2020, il a tenu l'engagement d'une alternance à mi-mandat en cédant à son premier adjoint, Jean-Baptiste Arena, le siège de maire, et il est prévu qu'il fasse de même durant la mandature 2020-2026. D'autre part, Etienne Marchetti, José Poggioli et Jean-Baptiste Arena travaillent ensemble, avec d'autres élus, au sein du syndicat mixte « Grand Site Conca d'Oro, vignoble de

Patrimonio - golfe de Saint-Florent » à la construction d'une excellence environnementale et d'un développement durable à partir d'actions communes et complémentaires (charte paysagère, signalétique harmonisée et intégrée, déplacements doux, traitement des effluents, création de la maison Grand site, développement complémentaire terre / mer, parcours de découverte et d'interprétation du patrimoine, gestion du risque incendie ...). Le seul coup d'arrêt qui pourrait survenir serait un vote négatif à l'issue d'un référendum local qui serait organisé soit en cas d'hésitations ou de réticences inattendues, soit pour obtenir des habitants une validation clairement exprimée. Ceci paraît toutefois très improbable car la fusion de leurs deux communes ne peut manifestement que servir les intérêts collectifs et particuliers des habitants de Barbaggio et de Patrimonio.

Fusionner n'est pas forcément pertinent

Il convient aussi de souligner qu'en projetant de fusionner, Barbaggio et Patrimonio s'inscrivent dans l'air du temps. Même si ce n'est pas le cas en Corse... Chez nous, la dernière fusion en date remonte à loin. Elle est intervenue en 1970, en Balagne, entre les communes de Montemaggiore, Lunghignano et Cassano, et a donné naissance à la commune de Montegrosso. En revanche, à l'échelle nationale, entre 2015 et 2019, par le jeu des fusions, le nombre de communes est passé de 36 681 à 34 968. En outre, cette tendance est appelée à prendre une nouvelle ampleur du fait qu'elle sera encouragée. Pour inciter les maires en place et les populations à ne pas faire obstacle, il est prévu qu'outre par un maire, la commune nouvelle sera administrée par des maires délégués des communes ayant fusionné, et que ceux-ci seront automatiquement adjoints et classés selon l'importance de la population de leur ancienne commune. Il est par ailleurs acté que l'Etat maintiendra la bonification de dotations. Enfin, l'an passé, ouvrant les travaux des Cinquièmes rencontres nationales des communes nouvelles, François Baroin, maire de Troyes et Président de l'Association des Maires de France, a clairement annoncé la couleur : « 2020-2026 sera le mandat de la commune nouvelle ». Considérant la tendance, les maires et les populations qui refusent toute perspective de fusion relèvent-ils pour autant du pilori ? Rien n'est moins sûr. Une fusion ne peut uniquement être décidée à partir d'incitations financières et de garanties pour les maires de conserver un statut et du pouvoir. Elle ne peut non plus uniquement relever du postulat que le déclin démographique ou la mauvaise santé financière condamne les communes à s'unir envers et contre tout. La fusion, tout comme le mariage, ne peut uniquement résulter d'un arrangement et d'une dot, et faire l'impasse sur une envie



de cheminer et de réaliser ensemble. Elle doit avant tout être le produit, comme c'est le cas entre Barbaggio et Patrimonio, d'un contexte favorable et d'un projet partagé qui ne peuvent se décréter mais doivent être soit identifiés et exploités, soit imaginés et construits. Par ailleurs, il est une dimension qui ne peut être éludée : réduire le nombre de maires et de conseillers municipaux tout en créant des communes toujours plus peuplées risque de nuire à la proximité qui fait qu'encore aujourd'hui, le maire reste un élu apprécié et

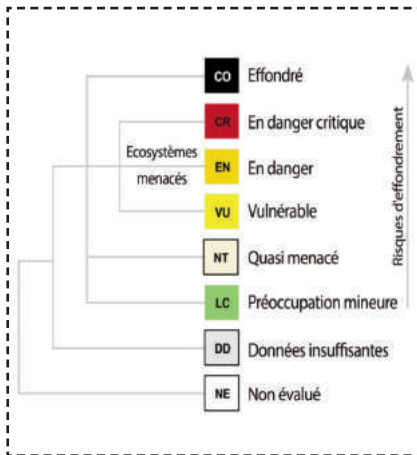
à la légitimité reconnue. Alors si nombre de nos communes gagneraient incontestablement à fusionner, il n'est écrit nulle part que la démarche de Barbaggio et Patrimonio soit bénéfique en toutes circonstances. Tout comme la maxime « *In vino veritas* », le proverbe « *L'union fait la force* » ne peut prétendre à la pertinence en tout lieu ou tout temps.

• Pierre Corsi

Visitez notre site internet :
www.journaldelacorse.corsica

Espèces en danger

La disparition des espèces animales est un phénomène inquiétant parce qu'il modifie beaucoup de choses dans la nature, notamment la chaîne alimentaire. Il appauvrit aussi la fameuse biodiversité, qui mérite toute notre attention pour être préservée. D'où l'intérêt d'établir des listes rouges des espèces menacées pour surveiller et identifier les priorités.



Préserver la biodiversité

La liste rouge mondiale de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) est un inventaire de l'état de conservation des espèces animales et végétales. Cette liste dépasse aujourd'hui les 120 000 espèces, avec 120 372 évaluations. Parmi elles, 32 441 correspondent à des espèces menacées d'extinction. En fonction du risque d'extinction, les espèces sont classées parmi 9 catégories : éteinte (EX), éteinte à l'état sauvage (EW), en danger critique d'extinction (CR), en danger (EN), vulnérable (VU), quasi menacée (NT), préoccupation mineure (LC), données insuffisantes (DD), non évaluées (NE). Les cinq critères étudiés pour le classement en CR/EN/VU sont le taux de déclin, la population totale, la zone d'occurrence, la zone d'occupation, le degré de peuplement et la fragmentation de la répartition. La liste rouge permet notamment d'identifier les

espèces à protéger en priorité, de servir d'outil aux politiques et accords nationaux et internationaux (CITES, etc.). Une stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) est établie, qui décline notamment la liste rouge au niveau régional.

Richesses insulaires

En Corse des bases de données géoréférencées, flore et faune, existent dans plusieurs structures. La DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) dispose de la base pour la faune (vertébrés et invertébrés) et la flore, avec 49 540 occurrences. Le Conservatoire botanique national de Corse a une base de données flore, champignons et bryophytes. La Corse compte presque 3 000 espèces végétales dont 5 % d'endémiques strictes. La Corse forme l'un des 10 points chauds (hotspots) régionaux de biodiversité, identifiés sur le pourtour méditerranéen. Ces territoires de forte richesse floristique, notamment en endémiques, sont parmi les plus menacés par les impacts humains. Ils nécessitent donc des actions prioritaires de conservation au niveau mondial. Autre espèce menacée, et l'actualité ne lui fait pas bonne presse, la chauve-souris. Le Groupe chiroptères de Corse tient à jour une base de données des 22 espèces de chauves-souris présentes sur l'île. Cette richesse spécifique est la plus importante des îles du bassin occidental de la Méditerranée. Le parc naturel régional de Corse focalise sa base de données sur les rapaces et le cerf de Corse.

En danger

La liste rouge des espèces menacées en France est réalisée par le Comité français

de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN/SPN). Son élaboration repose sur la contribution d'un large réseau d'experts et associe les établissements et les associations qui disposent d'une expertise et de données fiables sur le statut de conservation des espèces. En France métropolitaine, 14 % des mammifères, 24 % des reptiles, 23 % des amphibiens et 32 % des oiseaux nicheurs sont menacés de disparition du territoire. Tout comme 19 % des poissons d'eau douce et 28 % des crustacés d'eau douce. Pour la flore, 15 % des espèces d'orchidées sont menacées. En Corse, parmi les espèces prioritaires en danger figurent bien sûr le gypaète barbu, et la tortue d'Hermann, pour les plus connus, mais aussi le lézard de Bedriaga, le Phyllodactyle d'Europe, des libellules (cordulie à taches jaunes, agrion porte-coupe, leste à grands stigmas), des oiseaux comme le râle d'eau, la lusciniolle à moustaches, la fauvette sarde, le gobemouche insulaire, le roitelet huppé, le bec-croisé des sapins, la pie-grièche à tête rousse, l'océanite tempête, le grimpeur des bois, le goéland d'Audouin. La plupart des extinctions sont causées par l'homme. Soit



en raison de la déprise agricole, d'un déséquilibre créé par l'industrialisation, l'urbanisation, la pollution lumineuse, le réchauffement climatique... Autant d'interventions humaines dont il est parfois difficile de mesurer les conséquences à long terme. Pour autant, il est évident que l'homo sapiens doit changer sa relation avec les autres espèces et la nature dans son ensemble, au péril de sa propre survie.

• Maria Mariana

La Corse est entrée dans le concert planétaire

Trente ans que j'écris mes chroniques dans le Journal de la Corse. Et auparavant j'avais travaillé pour Kyrn, la seconde mouture dirigée par le regretté Dominique Alfonsi, déjà rencontré sur les chemins de l'autonomie. Ajoutons à cela quelques années au service du magazine Corsica aujourd'hui disparu et on m'accordera à défaut d'un regard visionnaire sur le destin de notre peuple, tout au moins une longévité qui, d'une certaine façon a valeur d'expérience. Eh bien j'avoue que, si en Corse on ne s'ennuie jamais, cette année 2020, est celle d'un tournant majeur : la Corse est entrée dans le concert planétaire par le truchement de la crise mondiale.

Un été ambigu

L'avant-saison avait été tout simplement inexistante. L'arrière-saison risque de l'être tout autant. La période estivale a montré toutes les nuances des demi-teintes. Ça n'a pas été la catastrophe qu'on pouvait craindre pas plus que la réussite qu'on aurait pu, avec une fichue dose d'optimisme, espérer. Nous avons bénéficié de la fermeture des frontières et d'un temps particulièrement ensoleillé. Mis à part ces réflexions désarmantes de banalité, rien. C'est dire si le temps a semblé s'immobiliser. Pas de réunion internationale des nationalistes, un changement de préfet, pas ou peu de festivals. Et pourtant nous sentons tous que nous sommes entrés dans une nouvelle ère, dans une nouvelle phase de la globalisation. C'est une évidence pour ce qui concerne la pandémie. Ça l'est tout autant en matière économique. Mais c'est également vrai pour ce qui concerne le changement climatique. Qui s'est baladé cet été dans le maquis a pu constater les dégâts provoqués par la sécheresse. Même les indestructibles cistes baissent la tête et parfois rendent l'âme. Les chênes meurent par centaine. De mémoire personnelle (bientôt 69 ans) je n'avais jamais vu les arbousiers jaunir. Eh bien c'est fait. L'ambiguïté de cet été est qu'il n'annonce rien de particulier. Il est simplement fait de temps suspendu.

Un esprit de vengeance soumis à la justice

Le Culettivu pè Massimu Susini a répondu

sans aménités à un communiqué agressif de la famille Carboni dont un membre s'est fait abattre par des inconnus. La vérité est que malheureusement l'assassinat de Massimu Susini apparaît au détour de cet échange écrit comme une « affaire » entre deux groupes d'une même microrégion. La profession de foi initiale du Collectif, la lutte contre la mafia, puis la lettre de la famille Carboni, ont semblé un moment épouser le le mythe de la vendetta marquant ainsi une régression et un retour à un passé regrettable. Puis les parties en présence ont reculé pour en appeler à la justice. Pas sûr que la sagesse s'installe pour autant. Vidaremu. Mais le plus surprenant a été le silence accablant des autorités. Incompréhensible. La préfecture et la magistrature avaient l'occasion de taper du poing sur la table et de s'imposer comme puissances régaliennes seules détentrices du droit de violence. Au lieu de cela un misérable communiqué du procureur. Et puis c'est tout. Une belle façon de donner du grain à moudre à celles et à ceux qui pensent que l'état a intérêt à laisser courir et une bonne occasion manquer pour la préfecture de mieux se faire connaître. Au moins sur ce plan, rien ne change. Malheureusement !

Apprenons l'union

Nous ne sommes guère nombreux: 330.000 habitants officiels. Parmi ceux-ci une bonne partie est constituée de continentaux le plus souvent aisés et retraités qui n'ont que faire de la Corse, de son histoire, de ses aspirations. En vérité, nous ne sommes guère plus de

200.000 à être habité par l'âme de notre île et à s'inquiéter avec plus ou moins d'intensité pour son avenir. Mais nous ne savons pas travailler ensemble. Et pourtant il va falloir l'apprendre car nous n'avons plus à faire à une France sentimentale mais à un monde impitoyable où seuls ceux qui auront appris



à survivre posséderont un futur. Nous sommes une infime partie d'une immense complexité qui exige d'être comprise avec intelligence. Sinon nous nous condamnerons à l'extinction. Apprenons à parler de façon à représenter notre Corse avec efficacité. Ça n'est plus un souhait. C'est une exigence.

• GXC

Droits des femmes : cela devient inquiétant

Depuis quelques années, l'heure est à la suppression ou la remise en cause de toutes les libertés que la femme avait obtenues ou arrachées. C'est bien entendu évident et visible à Kaboul et Téhéran. Mais c'est aussi perceptible dans notre pays.



C'était avant. En 1956, avec le film « *Et Dieu... créa la femme* », le couple Vadim-Brigitte Bardot remettait en cause le modèle social de la femme soumise à l'autorité de la famille et de son mari, et devant taire ses émotions, ses aspirations et ses passions. En 1964, avec le film « *Angélique, Marquise des Anges* », Bernard Borderie et Michèle Mercier affichaient l'image d'une femme refusant les conventions et prenant son destin en main en dehors des carcans de la famille et de la morale machiste. En 1965, les députés français votaient une loi qui autorisait la femme mariée à ouvrir un compte en banque et à signer un contrat de travail sans avoir besoin du consentement de son mari. En 1967, le député Lucien Neuwirth faisait adopter l'autorisation de l'utilisation de la contraception orale. En 1974, avec le film « *Emmanuelle* », Sylvia Kristel affirmait le droit de la femme à la liberté sexuelle. En 1975, la ministre Simone Veil obtenait le vote de la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse et dépenalisant

l'avortement. La même année, Jean Ferrat chantait : « *Face à notre génération, Je déclare avec Aragon, La femme est l'avenir de l'homme.* » Ailleurs, à Kaboul et Téhéran, les femmes avaient le droit d'étudier, de porter la jupe bien au-dessus du genou et de marcher les cheveux au vent. Les temps ont bien changé.

A Kaboul, Téhéran et Paris...

Depuis quelques années, l'heure est à la suppression ou la remise en cause de toutes les libertés que la femme avait obtenues ou arrachées. C'est bien entendu évident et visible à Kaboul et Téhéran. Mais c'est aussi perceptible dans notre pays. C'est d'autant plus grave qu'une partie de la jeunesse approuve et même participe à ce retour en arrière. C'est d'autant plus inquiétant que les manifestations de cette aspiration à la régression se multiplient sans que cela semble vraiment émouvoir beaucoup de ceux qui nous gouvernent et une grande partie de l'intelligentsia. Dans les banlieues, derrière les murs d'immeubles ou de villas cossus de Paris ou de la Côte d'Azur, ou même désormais chez nous, sur nos plages et dans nos grandes surfaces, des pères, des frères, des maris et des employeurs imposent à la femme des tenues qui dissimulent son corps, cachent son sourire, masquent son regard, rendent invisible ses cheveux. A Rennes, une municipalité qui se targue de défendre la dignité des femmes, condamne la remise du maillot jaune du Tour de France par de jolies hôtesse court vêtues mais ferme les yeux sur le port du burkini dans les piscines. Dans certaines écoles publiques, des parents et des élèves musulmans prétendent s'opposer à ce que l'on étudie Madame Bovary en classe.

Dans la mire de la répression et de l'oppression

L'islamisme, qui ne doit pas être confondu avec la foi musulmane, est le plus souvent à la manœuvre. Mais les adeptes du puritanisme à l'encontre des femmes font désormais aussi des émules au-delà des cercles de « *barbus* » ! Dans un supermarché, un vigile s'est cru autorisé à réprimander une femme qui arborait un décolleté qu'il jugeait trop plongeant. A la plage, des gendarmes ont verbalisé une femme qui ne portait pas son haut de maillot. Cette évolution régressive est inquiétante. Elle l'est d'autant plus que nous sommes en période de crise économique et de tentations de réduire les libertés collectives et individuelles pour contenir ou réprimer le mécontentement et la colère perceptibles au sein du corps social. Or il est bien connu que lorsque la société va mal, les femmes, tout comme d'ailleurs, les minorités et les faibles, sont dans la mire de la répression et de l'oppression. L'écrivaine Simone de Beauvoir et le réalisateur Ettore Scola l'ont d'ailleurs en leur temps souligné. La première a averti : « *N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant.* » Le second a montré dans « *Una giornata particolare* » que dans une dictature (en l'occurrence l'Italie fasciste), l'homosexuel relevait de déportation et la femme de la soumission à un mari se référant dans le rapport homme-femme au devoir conjugal et à la fonction reproductrice.

• Alexandra Sereni

Bientôt un nouveau référendum calédonien sur l'indépendance

Le 4 octobre prochain aura lieu en Nouvelle-Calédonie le deuxième référendum d'autodétermination, qui a lieu dans le cadre du processus de décolonisation de l'accord de Nouméa en 1998. Un premier vote le 4 novembre 2018 avait vu la victoire des partisans du maintien dans la France, avec 56,7 % des suffrages. Le haut-commissariat de la République a indiqué que la liste électorale spéciale pour la consultation (LESC), en cours de finalisation, comptait pour le moment 180 640 électeurs, soit environ 6 000 de plus qu'en 2018. Rappelons que l'inscription sur cette liste est soumise à des restrictions, telles qu'être natif de Nouvelle-Calédonie, y être présent en continu depuis au moins le 31 décembre 1994 ou appartenir au statut civil coutumier kanak. Comme il s'y était engagé, l'État a fait connaître officiellement les implications du « OUI » et du « NON » dans une publication. État insiste sur le fait que si une majorité d'électeurs disent – encore – NON à l'indépendance, la « Nouvelle-Calédonie restera une collectivité française » et que « l'accord de Nouméa » restera en vigueur sans partition possible du territoire. L'État a prévenu qu'il est prévu un troisième référendum qui pourra être organisé à partir du 6e mois suivant, c'est-à-dire à partir de mai 2021.

Et si le oui l'emporte

Par la voix du Haut-Commissaire, l'État décline ensuite les principales étapes qui découleraient de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, à savoir l'adoption rapide d'une constitution de l'État de « Kanaky-Nouvelle-Calédonie », la fin de l'appartenance du territoire à l'ensemble français et la déclaration unilatérale d'indépendance devant la scène internationale. S'agissant du transfert des compétences que l'État gère actuellement, le document révèle que celles-ci seront encore assurées par la France au lendemain du scrutin pour une « période de transition limitée dans le temps » sans plus de précisions. Le texte des implications précise : « La France () ne se retirera pas brutalement : la sécurité, l'ordre public, la monnaie, la justice continueront d'être assurés par la France pendant une période de transition indispensable qui suivra la consultation. Cette période de transition limitée dans le temps sera mise en place pour assurer le nécessaire transfert des compétences (...) la justice, la défense, la monnaie et le crédit, le maintien de l'ordre, les relations internationales, le droit pénal, les

conditions d'entrée et de séjour des étrangers, la sûreté et la sécurité maritime et aérienne, les règles relatives à l'administration des collectivités, l'enseignement supérieur, la communication audiovisuelle ».

Une souveraineté totale

Si le « oui » l'emporte, dès le 5 octobre, la Nouvelle-Calédonie jouira de toutes les compétences et de la totale souveraineté. Les règles applicables aux collectivités et donc le contrôle de légalité assuré aujourd'hui par l'État sur celles-ci cessera immédiatement. Le nouvel état indépendant récupérera ainsi, notamment, les filiales de France Télévision (liées à communication audiovisuelle) et devra payer les 3 milliards de francs que coûte chaque année la station du Mont Coffyn au contribuable métropolitain... Le nouvel État de « Kanaky-Nouvelle-Calédonie » récoltera également la gestion de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire la gestion des établissements supérieurs et donc de l'université de la Nouvelle-Calédonie. On ne sait cependant pas comment ces transferts auront lieu. S'agissant des financements, la France a bien insisté sur le fait que l'ensemble des transferts

financiers prévus aujourd'hui dans les textes seront « caducs » et sans « fondement juridique ». L'interlocuteur du nouvel état sera le ministère des affaires étrangères.

Une nouvelle nationalité

Pour la France, en cas de « oui », l'ensemble des Calédoniens qui se seront prononcés acquerront de fait une nouvelle nationalité. « La population qui aura la nationalité du nouvel État obtiendra alors un passeport délivré par les autorités du nouvel État et pourra demander la protection de son nouvel État à l'étranger. L'Assemblée Nationale et le Sénat devront par ailleurs débattre et voter une loi pour déterminer les conditions dans lesquelles un maintien dans la nationalité française de certains ressortissants du nouvel État serait possible ». Qui seront ces heureux bénéficiaires de la double nationalité ? Nul ne le sait mais on craint dans l'archipel que ce soit les notables qui bénéficient de cette possibilité qu'ils soient légitimistes ou indépendantistes ?

• GXC

Quand le vin est tiré...

D'après les différents bulletins agricoles, la production de vin en France est estimée en hausse dans la plupart des bassins viticoles. Une nouvelle fois, les vendanges sont précoces, avec parfois jusqu'à un mois d'avance. Cette précocité s'explique par un printemps à la seconde place des printemps les plus chauds depuis 100 ans. Le risque demeure la sécheresse de surface, qui fait baisser le rendement. Moins, pour mieux.



Millésime prometteur

Selon les premières estimations publiées début août par le ministère de l'Agriculture, «la récolte viticole 2020 serait supérieure de 6 à 8 % à celle de 2019», soit entre 44,7 et 45,7 millions d'hectolitres (Mhl). En tempérant toutefois les enthousiasmes par les incertitudes qui demeurent sur les volumes qui seront produits en AOP dans certains bassins, en raison d'un marché économique dégradé par la crise du Covid-19. Et de la sécheresse, le manque d'eau limitant la maturité de la vigne. Mais si la chaleur pèse sur la quantité, les professionnels restent optimistes sur la qualité du millésime à venir. Car si la chaleur peut entraîner des problèmes de maturité du raisin, elle a l'avantage de forcer les vignes à enfoncer leurs racines plus profondément dans le sol, rendant ainsi le fruit bien meilleur. La production est prévue à la hausse, partout de l'Alsace à la

Corse, y compris dans les régions où la pression mildiou est élevée, comme dans les Charentes, en Languedoc-Roussillon, dans le Sud-Est. La vigilance porte à présent sur l'arrivée d'un nouveau papillon prédateur la «pyrale des agrumes». Cet insecte pond dans les grappes et les fait pourrir.

Précocité remarquable

La précocité record des vendanges n'est sans poser des problèmes aux professionnels pour qui l'accélération signifie de devoir suivre la nature et d'être très vigilant à ce que le raisin ne soit pas trop «cuit» par le soleil. Le raisin est arrivé plus tôt, car l'hiver a été très doux. La vigne a donc poussé très tôt, au mois de mars. En raison du changement climatique, il n'est aujourd'hui plus nécessaire de pratiquer la chaptalisation (ajout de sucre pour augmenter le degré d'alcool dans le vin). D'après les professionnels du secteur,

aujourd'hui, les récoltes sont terminées à la date où on les démarrait il y a 25 ans. Dans les prochaines années, on peut très bien penser qu'elles pourraient même débiter fin juillet, voire être réalisées dans la nuit.

Vendanges et Covid-19

Les vendanges ont dû être organisées en instaurant un protocole Covid-19 dans les vignes pour bien veiller à la distanciation physique. Les saisonniers sont rarement 100 % locaux. Le manque de main d'œuvre reste un casse-tête, aggravé par les problèmes de transport, les vendangeurs venant surtout d'Italie. Entre la précocité des vendanges et la Covid-19, l'organisation des récoltes a été complexifiée. Chaque vendangeur est sensibilisé pour éviter la propagation du virus, même si le risque de contagion est moins important à l'extérieur : distanciation dans les rangs de vigne, gel hydro alcoolique en libre-service, matériel (panier et sécateur) unique par personne et désinfecté tous les matins... En revanche, conserver l'aspect convivial des repas d'après-vendanges n'a pas été possible. Idem pour les hébergements, déjà difficiles hors crise sanitaire.

S'adapter ou disparaître

Le coronavirus a notamment eu des répercussions sur les ventes. On estime que le virus a imputé de 50 000 bouteilles sur la période de mars à mai, sur une production annuelle à 400 000 bouteilles. La production insulaire moyenne des cinq dernières années est de 370 000 hl soit une productivité moyenne à l'hectare de seulement 54 hl (40 en AOC et 65 en vins de pays). La Corse est productrice de vin depuis l'antiquité. Aujourd'hui le vin est la première exportation insulaire en valeur et en volume. Le chiffre d'affaires de la filière est de 120 M€. La viticulture occupe 7 000 hectares, dont près de 3 000 en Appellation d'Origine contrôlée. Elle contribue à stabiliser plus de 1 500 emplois directs sur l'île. D'où l'intérêt de la filière de préserver les vignes et la fraîcheur du vin. Parmi les expérimentations envisagées pour ralentir la maturité du raisin, il y a l'ombrage, l'effeuillage de la vigne et l'hybridation pour obtenir du raisin qui mûrit moins vite et qui soit plus résistant, tout en préservant la qualité des cépages. S'adapter au climat est devenu un impératif, et vendanger en août deviendra la norme.

• Maria Mariana

Delia Sepulcre-Nativi

La comédie dans le sang

Théâtre. Cinéma. Danse. Télévision. Guitare classique... Delia Sepulcre-Nativi travaille beaucoup. En Ce moment elle est l'un des personnages phare de la série télévisuelle, # paese, sur Via Stella. Par ailleurs elle achève son premier court-métrage de réalisatrice avec « Résurrection ».



les cours du conservatoire d'art dramatique d'Avignon, sur les conseils de Nathanaël Maïni. En fin de cursus elle s'inscrit à un stage dirigé par Olivier Py, dramaturge, metteur en scène, directeur du festival d'Avignon. Tout en s'amusant beaucoup avec copains et copines, apprentis acteurs, elle se donne à 1000 % dans « Orlando et l'impatience », œuvre que Py a écrite et s'apprête à monter. Bon vivant et très exigeant il la teste sans la ménager lors des exercices. Conclusions positives pour la débutante : elle est engagée pour jouer le rôle principal de « La jeune fille, le diable et le moulin », une œuvre d'Olivier Py, mise en scène par lui. Japon, Paris, Liban, Chine, la tournée internationale dure trois années. « Magique, le soir sur scène. Le jour en balades à la découvertes de villes très différentes les unes des autres et à la rencontres de gens », résume Délia. Une expérience capitale suivie de l'opéra, « Ariane et Barbe bleue » encore sous la direction de Py.

A ses débuts Delia n'avait qu'une idée : être parfaite. Aujourd'hui avec le recul et pas mal de rôles à son actif elle désire redevenir une actrice plus instinctive. Etre elle-même au théâtre et au cinéma tout en restant très malléable aux directives d'un cinéaste ou d'un metteur en scène. En somme être une actrice unique, une de celles qui frappe par la puissance et le naturel de leurs interprétations.

• Michèle Acquaviva-Pache

Delia est ce qu'on appelle une enfant de la balle. C'est la fille de Marianna Nativi, comédienne et directrice de Locu Teatrale à Ajaccio, et la sœur de Danae, sa cadette de trois ans, qui est aussi actrice. Son père est Mario Sepulcre, peintre. Les planches, Delia les connaît depuis sa plus tendre enfance... Toujours en elle le théâtre. Au plus profond d'elle. Partie intégrante de son moi. Comédienne elle a ça dans le sang et c'est à 16 ans qu'elle décide véritablement d'en faire son métier.

Très tôt, vers 6 ans, elle participe aux spectacles « jeune public » et bilingues de sa maman. Marianna l'initia aussi très vite à ces bases

que sont : exercer sa mémoire pour retenir parfaitement des textes ; savoir marcher face au public ; être capable de porter sa voix. On pourrait avancer que sa carrière professionnelle est inscrite dans ses gènes... sans exclure que jouer la comédie relève de son libre choix et de son potentiel de travail.

Parmi toutes les créations théâtrales de Marianna Nativi une l'a beaucoup impressionnée à la préadolescence, « Le Chancelier Nu » de Rinatu Coti. Parce que la pièce reflétait parfaitement l'éphémère et que son ton résonnait d'une nostalgie heureuse. Pour se former Delia suit quatre ans durant

Verbatim

De Danae, sa sœur : « Discuter avec elle m'enrichit pour jouer car nous n'avons pas eu la même formation de comédienne... On s'aide mutuellement à grandir et c'est une chance ! De Marianna Nativi, sa mère : « On est plus que fusionnelle... Maman est tout pour moi. C'est l'exemple même d'une comédienne unique ! »

Comment avez-vous réagi à la proposition de jouer avec Danae, votre sœur, dans la série, # paese ?

On a trouvé drôle d'incarner des jumelles. En passant le casting on avait vraiment envie d'être prises pour cette série. Chacune de nous s'est amusée à travailler les personnages de Luisa et de Mona. Lors de l'audition on a même échangé les rôles. Nicolas Pancrazi, le réalisateur, voulait que je sois Luisa, l'intello. Finalement l'avis de Pierre-François Cimino, le producteur, a prévalu et dans # paese je suis Mona, la fille un peu fofolle.

Qu'est-ce qui vous a intéressé dans ce personnage de Mona ?

Mona est superficielle, influençable, naïve, des filles comme elle il y en a beaucoup. Avec sa moitié de cerveau alors que sa sœur a un cerveau et demi, elle est très représentative ! Son côté fofolle était agréable à jouer et j'y suis allée sans réserve ! Et puis j'aime tellement rire et elle peut être tellement cocasse !... Entre les prises toute l'équipe du tournage a d'ailleurs beaucoup rit, signe qu'on était soudé entre nous.

Être sœur dans la vie vous a-t-il aidé à incarner des jumelles ?

Ça nous a facilité le travail parce que nos voix se ressemblent, nos expressions sont souvent identiques et il nous arrive de penser les mêmes choses en même temps.

Mona et Luisa ont des relations très complices mais leurs tempéraments sont opposés. Était-ce une difficulté à surmonter ?

Cet aspect des personnages nous a au contraire permis de creuser, de fouiller nos rôles respectifs. Si les jumelles sont complices, elles se contredisent également beaucoup, cela ajoute du piment. Ce qui me touche chez elles c'est qu'elles ne sont pas dans le jugement quoiqu'il arrive. Au fond l'une est le miroir de l'autre et inversement.

Qu'est-ce que vous recherchez dans un rôle ?

Les personnages qui vivent intensément et dont le caractère est plutôt éloigné du mien. Je souhaite être transportée et éviter d'être cantonnée dans de l'autobiographie. Ça me plaît également d'interpréter des choses simples car c'est là qu'on voit les grands acteurs... Des rôles de méchantes m'attireraient aussi...

Pouvez-vous tout jouer ?

Tout acteur est censé pouvoir tout jouer... Je ne peux faire exception. Qu'ils soient mauvais, repoussant ou bons, généreux tous les personnages sont défendables sur scène et à l'écran. Autrement cela signifierait qu'il y a des gens qui n'ont pas le droit de vivre ! Toutefois je crois qu'interpréter une fille qui se fait violer m'imposerait une grande préparation intérieure.

Qu'attendez-vous d'un personnage au cinéma ? Au théâtre ?

Au cinéma les rôles sont plus proches de la vie réelle car on peut filmer un geste, un regard. On peut se comporter comme « en vrai ». Au théâtre ce n'est pas pareil. Quand on débute sur les planches on a besoin de se torturer énormément pour interpréter un personnage tragique. Maintenant ce besoin m'a quitté.



Pourquoi êtes-vous passé derrière la caméra ?

J'ai des choses à raconter par l'image et des idées me viennent à exprimer par le film. « *Résurrection* », mon premier court-métrage qui est en train d'être finalisé, c'est fait simplement : j'ai écouté de la musique en marchant, de retour chez moi je me suis mise à l'écriture. Ce que je veux approfondir dans un futur proche, c'est la manière d'écrire les scénarios.

« *Tout acteur est censé pouvoir tout jouer...*

Je ne peux faire exception ! »

Delia Sepulcre-Nativi

Le thème de « *Résurrection* » ?

J'ai choisi Danae pour être l'héroïne de « *Résurrection* ». Avec le chef opérateur, François-Xavier Antonini elle s'est complètement impliquée. « *Résurrection* » c'est l'histoire d'une jeune femme emprisonnée dans des pensées très noires, mais au fond d'elle subsiste une petite flamme qu'elle va ranimer pour se sauver par elle-même de la destruction. Ce film est très corporel et s'apparente à de la danse. Le thème tient du symbole tout en parlant à tout le monde.

Vous dansez, chantez, jouez de la guitare classique. Est-ce indispensable pour être une actrice complète ?

Une actrice complète je pourrais l'être sans pratiquer le chant, la musique, la danse, mais ces disciplines artistiques font partie intégrante de moi. La guitare classique c'est mon échappatoire. La danse c'est parce que je suis très physique. Et chanter j'adore ! Bien sûr que pouvoir chanter, danser, jouer de la musique c'est bénéfique, c'est ce qui s'est passé avec le spectacle, « *Forêt... Dimmila tù O Furesta* » monté par Jean-Michel Ropers où mon rôle était muet et où je dansais.

Votre rêve de comédienne ? De réalisatrice ?

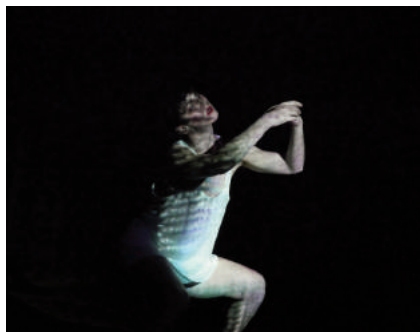
Au théâtre et au cinéma je voudrais ne jamais m'arrêter de jouer et ne pas me plaindre de ne pas avoir de vacances ! Je souhaite incarner des personnages qui me font vibrer. En tant que réalisatrice de cinéma je désire aller au bout d'un projet qui relève de l'urgence et vivre une belle aventure au sein d'une équipe car la réalisation c'est la clé d'un film.

• Propos recueillis par M.A-P

Quartu festivale « *Dissidance* » in Aiacciu

Ballu mudernu è viaghju artisticu

L'associu « *Dissidance* » prupone da issu cinque di settembre è sin'à u dodeci di dicembre, a quarta edizione di u so festivale annuale. L'occasione, in giru à u ballu mudernu, di viaghjà da a Corsica à u d'altri paesi di u Tarraniu. È ancu aldilà...



Purtà un sviluppu à u ballu mudernu è prumove, d'una manera generale, l'arte curegraficu, eccu ciò chì hè u scopu di a Cullettività di Corsica quand'ella decide di sustene una demarchja nova inde l'isula. Di colpu, dui associu anu avanzatu manu in manu : « *Vialuni* », purtatu in Aiacciu da Michela Etori è « *Art' Mouv* » in Bastia da Hélène Taddei-Lawson. « *U scopu*, spiega Michela Etori, era di sustene a creazione di i ghjovani, creà, à tempu, una rete di scambii

cù u Tarraniu, territoriu culturalmente vicini è ancu aldilà, ma dinò da una certa visibilità a e cumpanie corse... »

Cusì, u cuncettu face a so strada è sbucca, qualchi mese dopu, nantu à una prima edizione cù cumpanie ghjunte da Norvegia o Maroccu. È dapoi, a manifestazione si sviluppa à pocu à pocu. « *I balli sò sempre liati à a mudernità, ripiglia a respunsevule, ma pudemu esse à tempu, mischiati cù arti più tradiziunali... U scopu, à longu andà serà di sviluppà un veru polu curegraficu di u Mediterraneu cù a vulintà di scambià cù d'altri paesi... »*

Un'edizione ricca è diversa

L'edizione di u 2020, à mezu à cundizione particolare, serà cum'è l'altre, abbastanza ricca. D stu cinque di settembre è sin'à u dodeci di dicembre, ci seranu appuntamenti è attelli. I primi si feranu à a ZAD (Zone à Danser) in u quartieru di Pietralba in Aiacciu, per a seconda, à u Lazaret... « *Issa dinamica prumove a mubilità di l'artisti in giru à u Tarraniu è altrò. Cusì, averemu scambii cù artisti*

ghjunti da Casablanca Mayotte cù ballu anzianu è muderni (Kaaro), creazione artistiche, Giovanni Zappula ghjuntu da a Sicilia è ancu una leia cù u sinemà Ellipse... Ci seranu dinò attelli per sensibilizà u publicu è ancu un travagliu di furmazione... »

Un viaghju artisticu da seguita...

• F.P.

Prugrama

Appuntamenti

Settembre

05/09 : « *Echo* », ballu/vidu

06/09 : « *Ballu mudernu* » cù u publicu

07/09 : « *LdC-Avis de recherche* », spettaculu di a cumpania Vialuni

08/09 : « *Wunderkammer* »-Cumpania Zappula di Palermo

Dicembre

11/12 : « *Ciel* »-cumpania Vialuni (ballu è musica)

11/12 : *Maroccu-Corsica- Work'in progresse*

12/12 : « *Kaaro* »-cumpania « *En lacets* »-Reims/Mayotte

12/12 : fimu- « *Les rêves dansants* »-Pina Bausch

13/12 : « *Petit c'est grand* »- spettaculu in work'in progresse

13/12 : « *Ritrattu* » cù Studidanza è u gruppu A Filetta

Attelli

Settembre

05 è 06 : Giovanni Zappula « *Danza movimento naturale* »

Ottobre

26 u 30 : « *A cumposizione in tempu veru* »- Mark Tompkins

Dicembre

07 à u 10 : *Ballu mudernu è Samâ-Wadji Gagui*

TOP

• **L'AÉROPORT DE FIGARI.** Grâce à Jean Valli, président de la compagnie Valljet, il se situe aux premières places de la desserte aérienne privée.

• **L'ARCHÉOLOGUE KEWIN PECHE-QUILICHINI.** Son équipe a mis au jour, à Casalabriva, une sépulture mégalithique de type dolménique.

• **LE PUMA 20.** Cet hélicoptère bombardier d'eau est, pour le moment, la meilleure arme contre les incendies.

FLOP

• **LES NUITS BATAISES.** Elles sont trop bruyantes. Selon Corse-Matin « La pollution sonore devient le fléau des nuits d'été ».

• **LA SHARKA.** Ce virus ravage les pêcheurs insulaires.

• **LE MUTILATEUR DE CHEVAUX.** Malgré la diffusion de son portrait robot il n'a pas encore été possible de l'arrêter. Les gendarmes suivent actuellement une piste d'origine satanique.

Carl'Antò I puttachji

LA COMPAGNIE DES CORSES. RIEN QUE DES CORSES ?

Les ceux qui sont à la barre de « Corsica Linea » ont voulu corsiser à outrance la nouvelle compagnie maritime tout en tournant le dos à l'orthographe corse qui ne devait pas être leur principal souci. Ainsi le substantif « linea » n'existe pas en corse mais on le trouve dans le dictionnaire italien. Peut-être les barreaux ont été inspirés par le « Corsica Line » de

feu Pascal Lota qui en avait bien vite changé en adoptant « Corsica Ferries » toujours d'actualité. Mais revenons sur le slogan de « Corsica Linea » qui est selon les concepteurs « A cumpagnia di a Corsica et di i corsi » On leur fera aimablement remarquer qu'en corse « cumpagnia » nécessite un accent sur le « i ». Ces bourdes ne les ont pas empêché d'insister sur « a cumpagnia di i corsi ». Sans trop se demander de ce que deviendrait leur compagnie sans les Français, les Italiens, les Allemands et éventuellement les Anglais qui font encore les beaux jours de « Corsica Ferries » Et, pour terminer, cette affirmation solennelle qui est de « transmettre notre savoir-faire à travers les générations. » Rien que ça. Avant même de nous démontrer, ne serait-ce que brièvement, ce qu'est le savoir faire en question.

TOUJOURS LA DIFFÉRENCE !

Les nationalistes qui veulent faire la différence sur tout et n'importe quoi désignaient naguère l'évêque insulaire sous le nom d'évêque de l'Eglise de Corse. Aujourd'hui pour faire plus court, ils omettent le substantif « Eglise » le substituant au seul « Evêque de Corse ». Oui mais ce faisant ils commettent une grossière erreur car il s'agit tout simplement d'Evêque d'Ajaccio puisqu'il gouverne l'évêché éponyme. Déjà, il y a une bonne trentaine d'années Mgr Jean-Charles Thomas, alors évêque d'Ajaccio, s'était fait remonter les bretelles par le Vatican qui lui reprochait de ne pas apporter la nécessaire précision toutes les fois qu'il était désigné sous le titre de « Evêque de l'Eglise de Corse ». Et d'ajouter qu'il existe encore dans les registres de Vatican cinq évêchés de Corse, ceux d'Accia, Aleria, Mariana, Sagone et Ajaccio. Mais une telle précision ne servirait de rien tant que les médias continueraient à véhiculer

les titres pompeux et subliminaux que les natiois aiment promouvoir. Et tant pis pour l'exactitude surtout quant il s'agit de dorer la Corse sur tranche.

IL N'AURAIT PAS DÙ FAIRE ÇA

Excellente photo que celle représentant Giacobbi derrière les barreaux du palais de justice de Bastia et mettant de la sorte un point final à l'avalanche de louanges et de compliments divers adressé à celui qui se vantait de hanter le palais Bourbon et avant lui ses ascendants qui ont fait-affirmait-il l'histoire politique de la Corse. Voilà donc réduit le « lider maximo » à la sentence d'un tribunal correctionnel local ravalant le leader en question au rang des vulgaires voyous qui, pour leur défense, avouent n'avoir rien fait, rien vu et rien entendu. Le jugement massue dont Giacobbi a été la victime est-il la résultante d'un manque total de savoir-faire et d'intelligence politique à la mesure d'un petit maire de village et encore... ? Ce n'est pas impossible mais quand même incroyable. La prochaine fois, s'il y en a une, Paul Giacobbi devra se méfier

EN CORSE S V P

Le Dio vi salvi Regina est un hymne créé il y a bien longtemps par un moine napolitain pour la rédemption des prostituées de cette ville et que Pascal Paoli en fit un hymne national afin de célébrer la Sainte Vierge à tout moment. Les indés pendantistes d'aujourd'hui s'en sont emparés, le considérant comme un héritage sans conteste. A noter que ses paroles, aujourd'hui encore, sont écrites en italien. Vite un traducteur intelligent pour les écrire en corse ! Il n'aura d'ailleurs aucune peine car pour le Salve Regina, corse et italien ont admirablement fusionné. Une fusion sans confusion. Ancu di grazia !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement :
- Je désire une facture

CEM AJACCIO 10278 07906 00020738840 65
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065
BIC CMCIFR2A

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 – 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

Tennis

Championnats de Corse : 8e titre pour Alice Battesti

La jeune pensionnaire du Mezzavia TC a remporté, le week-end dernier à Lucciana, son huitième titre de championne de Corse. Promise à un bel avenir, elle s'est également hissée jusqu'en demi-finale de l'Open Géant, au milieu de joueurs adultes chevronnés...



Alice Battesti. Retenez bien ce nom ! Agée de bientôt 16 ans, elle est pensionnaire depuis sa plus tendre enfance, au Mezzavia Tennis Club. Un club et une discipline découverts à l'âge de six ans lors de la fête du sport, place du Diamant à Ajaccio... La semaine dernière, elle a raflé, sans la moindre difficulté, sa huitième couronne régionale à l'occasion des championnats de Corse qui se disputaient, pour la circonstance, à Lucciana. Avec, bien sûr, toute la rigueur nécessaire que cela exigeait en termes de précautions sanitaires. Une reprise, en quelques sortes, pour le monde du tennis, comme les autres disciplines, perturbé par la crise sanitaire.

Alice, elle, n'a guère fait de détail dans le Nord de l'île. Partie le dimanche matin-trois filles se disputaient la catégorie des 15-16 ans,

elle n'a guère fait de détail face à Charlotte Maury (Costa Verde) : 6-0, 6-1. À noter, la belle performance lors de cette compétition, de l'ASPTT, qui remporte trois titres sur douze et se hisse deux fois en finale. Victoires, en effet, de Théo Boses (17-18 ans), Alexian Girarchi (15-16) et Noémie de Bessa (11-12). Open Géant : une participation très remarquée Alice Battesti sortait tout juste du prestigieux Open Géant à Baleone, où elle a fait une participation très remarquée. En effet, la

jeune ajaccienne s'est hissée en demi-finale d'une épreuve composée d'adultes. Elle s'incline en demi-finale au terme d'un match de toute beauté perdu au super tie-break face à Fiona Codino, une joueuse française issue du circuit professionnel (ancienne N 500 mondial et classé -4,6). Elle s'incline 7-5, 3-6, 8-10 mais a incontestablement marqué la compétition et fait une perf en 1-6.

Du coup, c'est un avenir doré qui se profile. Cette année, Alice suivra un parcours de sportif de haut niveau. Entrée en classe de seconde, elle devra abandonner le cursus classique au lycée Laetitia pour suivre les cours par correspondance et au CSJC (français et anglais). Dans le même temps, elle aura un emploi du temps sportif très chargé avec huit séances hebdomadaires dédiées au tennis et quatre à l'aspect physique pour un total de vingt-cinq heures sous la houlette de ses coaches, Chloé Carlotti et Dominique Martinetti. « Elle a un potentiel énorme, clame-t-on dans son entourage, c'est une joueuse complète qui reste très forte sur le plan mental. On ne sait pas où elle va s'arrêter... »

Si elle sait faire preuve d'abnégation et de persévérance, elle pourrait faire parler d'elle au plus haut niveau dans les années à venir...

• Ph.P.

journaldelacorse@orange.fr

Athlétisme

Morhad Amdouni vise le record de France de l'heure !

Le samedi 19 septembre, le champion d'Europe du 10 000 m, vice-champion d'Europe du 5 000, le porto vecchiaïais de 32 ans Morhad Amdouni tentera le record de l'heure sur piste à Lucciana.



Le record est détenu depuis 1990 par Bertrand Itsweire avec 20 601m. A cette occasion l'ex-protégé de Pierre Bartoli à l'AJB effectuera son retour à la compétition, lançant par la même sa préparation pour les JO de 2021 à Tokyo sur marathon. « Cette tentative est très importante pour moi car je n'oublie pas d'où je viens » explique Morhad Amdouni aujourd'hui licencié à Val d'Europe en Seine et Marne. Ce sera d'ailleurs aussi son retour à la compétition sur l'île depuis 2011. « C'est une manière de dire merci à l'AJB » souligne Pierre Bartoli, responsable technique à l'AJB et qui le supervise depuis ses débuts. « Il faut savoir que notre club organise depuis 1993 des championnats de l'heure. On a même continué ces compétitions alors que la Fédération Française les avait mis de côté avant de les remettre au goût du jour. Morhad m'a proposé plusieurs dates et on l'a fixé au 19 septembre avec possibilité de le reporter

au dimanche 20 si la météo n'est pas favorable en accord avec José Galetti, le maire de Lucciana ». Cette tentative se passera en effet sur la piste du complexe de Lucciana, homologuée pour ce genre de compétitions. La commune dispose en effet du label « Terre Paris 2024 », et sera ainsi centre de préparation olympique pour le tennis voire pour l'athlétisme. En 2021, des stages devraient y être organisés pour des athlètes dans le cadre du label JO 2024 et de Génération Paris 2024.

Rousseau et Mahmoud, invités

« Notre intention est d'organiser de nombreuses animations autour de cet évènement » précise P. Bartoli. « Une journée entière consacrée au sport mais aussi à la culture à travers divers ateliers: sport, dédicaces, musique, patrimoine, etc. Nous invitons aussi de nombreuses personnalités comme Florian Rousseau, Joseph Mahmoud, des élus de tous bords, des artistes de tous horizons. Ce sera aussi la fête de l'athlétisme pour les jeunes avec différentes courses. J'y associe tout l'athlétisme corse car ce pourrait être le déclic de la saison après le décrochage du au COVID ». Des courses pour toutes les catégories avec notamment à 17h, une soirée 1000 m, le challenge du Père Louis Doazan, prévue en juillet et annulée en raison de la pandémie. Quant au record, il sera tenté à partir de 19h. Après les courses, un buffet méditerranéen réunira tous les participants avec des chanteurs et musiciens comme JF Bernardi ou D. Vincensini. « Tout sera fait pour que Morhad soit dans les meilleures conditions pour battre le record avec notamment deux lièvres qui l'aideront sans son allure » souligne encore Pierre Bartoli.

• Ph.J.

Cyclisme

« Une histoire du cyclisme corse 1890-1960 »

Si vous aimez le cyclisme et encore plus le cyclisme insulaire, foncez chez votre libraire. Francis Beretti, Ange-Laurent Bindi et Didier Rey viennent en effet de publier aux éditions Piazzola, un superbe ouvrage livre sur le cyclisme insulaire de 1890 à 1960. « Attention, ce livre n'est pas L'histoire du cyclisme corse mais Une histoire du cyclisme corse » souligne Ange-Laurent Bindi. Cet ouvrage collectif est le fruit de presque 7 ans de travail des trois auteurs qui se sont appuyés sur le dépouillement d'archives et sur les témoignages de nombreux pratiquants, professionnels du cyclisme, pour reconstituer leur parcours : Francis Beretti, agrégé d'anglais, professeur émérite de l'université de Corse, Didier Rey, professeur des universités à l'université de Corse et Ange-Laurent Bindi, avocat honoraire, auteur de plusieurs ouvrages. « L'idée m'est venue lors départ du centième tour de France à Porto-Vecchio à la fin du mois de juin 2013 » souligne t-il. L'ouvrage de 384 pages, près de 300 photos, comprend trois parties distinctes : « Naissance et développement du cyclisme en Corse de 1890 à 1945 » où sont narrées les origines du cyclisme en Corse de 1890 à 1920, la période de l'entre-deux guerres 1895/1932, la popularisation du cyclisme en Corse, l'extension du cyclisme insulaire, 1931/1939 et les années du chaos entre 1940 et 1945. La 2ème partie, « L'âge d'or du cyclisme insulaire : 1946/1960 » comprend de nombreux témoignages, coupures de presse et on y parle du cyclisme bastiais, du cyclisme ajaccien et d'autres clubs très actifs comme à Porto Vecchio ou Corte. Enfin la troisième partie, « D'hier à demain, point de vue et perspectives » se veut une réflexion sur le cyclisme insulaire avec anciens et nouveaux acteurs du cyclisme corse.

• Ph.J.

CENTURY 21.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

Une commercialisation



AJACCIO - SANGUINAIRES

Les Rivages de Marinella

Du **T1** au **T4**
à partir de **165 500 €**

VUE MER

à 50 mètres de la plage
Place de parking inclus
Frais notariés réduits
Éligible défiscalisation



Une commercialisation exclusive **CENTURY 21**

CENTURY 21 Actif Immobilier | 28, cours Napoléon | AJACCIO | 04 95 21 18 00